

NOMINATIONS

■ **UPDS**: Lors de leur Assemblée Générale du 31 janvier 2017, les adhérents de l'UPDS, chambre syndicale des professionnels de la dépollution des sites, ont élu un nouveau bureau pour une durée de 2 ans. Le nouveau président est Jean-Michel Brun, Directeur Général Délégué de la société GRS Valtech, filiale de SARP Industries (Veolia). Les 7 autres membres du bureau sont: Vice-Président Ingénierie: Stéphane Vircondelet, Directeur Opérationnel de HPC Envirotec - Vice-Président Travaux: Wilfried Vannier Directeur Régional Nord de Serpol - Trésorier: Patrice Imberti, Directeur Général de SUEZ RR IWS Remediation - Secrétaire: Damien Faisan, Responsable développement métier SSP chez DEKRA Industrial - Président de la commission technique: Thierry Gisbert, Directeur Technical Knowledge & Innovation-Environnement, Europe Sud chez Arcadis ESG- Administrateur: Laurent Galdemas, Président de EODD - Administrateur: Hervé Montclair, Directeur Général de Biogenie.

■ **IFSTTAR**: Serge Bossini remplace Laurent Tapadinhas au Conseil d'administration de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux, en qualité de représentant de l'État.

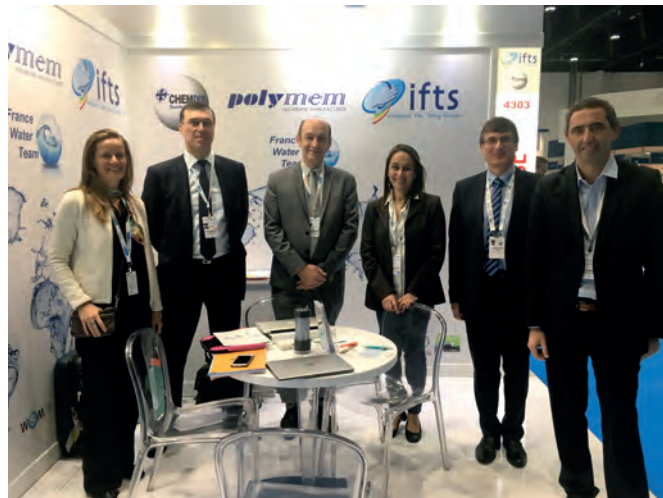
■ **ZABR**: Nicolas Lamouroux, Directeur de Recherche à IRSTEA Lyon, a été élu co-président de la ZABR aux côtés de Pierre Marmonier, Professeur à l'Université Lyon 1 et chercheur de l'UMR 5023. La Zone Atelier Bassin du Rhône rassemble 20 établissements de recherche qui abordent les interactions entre le milieu fluvial et pérfluvial rhodanien et les sociétés qui se développent sur le bassin-versant.

■ **DDT du Lot**: Cécile Dumaine-Escande (ICPE), est nommée directrice départementale adjointe des territoires du Lot à compter du 1^{er} mars 2017.

■ **DDCSPP du Cantal**: Antoine Maillard (ISPV), est nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations du Cantal à compter du 6 mars 2017.

■ **DDPP du Vaucluse**: Thibault Lemaitre (ISPV), est nommé directeur départemental adjoint de la protection des populations du Vaucluse à compter du 6 mars 2017.

■ **DDT de Maine-et-Loire**: Didier Gérard (ITPE), est nommé directeur départemental des territoires de Maine-et-Loire à compter du 6 mars 2017



Sur le stand de France Water Team de gauche à droite: Gwenaëlle Leconte, chargée de mission, Pôle EAU/FWT, Sylvain Boucher, président du Pôle EAU/FWT, Jean-Loïc Carré, directeur général du Pôle EAU/FWT, Isabelle Duchemin, directrice commerciale de Polymem, Vincent Ederly, directeur général de l'IFTS, Salvador Perez, directeur général de Chemdoc.

« Avec 85 % de déserts et des températures arides qui dépassent les 50° l'été, les Émirats Arabes Unis ont un vrai défi à relever

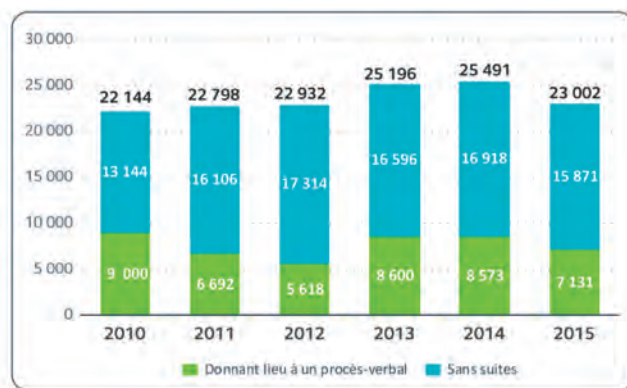
en matière de gestion de l'eau, explique Sylvain Boucher, Président du Pôle Eau. Il ne s'agit plus uniquement de trouver des ressources mais aussi de gérer sur le long terme celles qui existent. Dans cette "quête de l'or bleu", la diversification des approvisionnements est primordiale avec, par exemple, les technologies nouvelles de dessalement; mais elle l'est autant qu'une gestion responsable des ressources existantes visant une réutilisation à grande échelle des eaux usées et une diminution des rejets et des fuites. En France, nous disposons de compétences et de technologies excessivement porteuses pour répondre à ces enjeux et que nos membres ont décliné sous forme de solutions et services afin de les mettre à la portée des acteurs internationaux ». ■

ACTUALITÉS FRANCE

Police de l'eau: la Cour des comptes s'inquiète d'une diminution du nombre des contrôles

Des contrôles moins nombreux, des procès-verbaux en forte baisse, des indicateurs de performances qui ne permettent pas de rendre compte de l'activité de la police de l'eau: pour la Cour des comptes, l'exercice de la police de l'eau continue à connaître des difficultés.

La police de l'eau vise à contrôler l'application effective des législations sur l'eau et s'appuie sur des actions de police judiciaire comme de police administrative. Les contrôles sont conduits par les inspecteurs de l'environnement et concernent aussi bien la qualité des eaux (pollutions chroniques, protection des aires de captage), que la gestion quantitative de la ressource (contrôle des ouvrages de prélèvement) et la préservation des milieux aquatiques.



Évolution du nombre de contrôles annuels.

Dans le cadre de son rapport annuel publié le 8 février dernier, la juridiction financière s'est inquiétée des difficultés liées à l'exercice de cette mission jugée d'autant plus stratégique qu'elle contribue à alimenter la connaissance des milieux et donc le dispositif de rapportage européen sur l'état des eaux. La première difficulté relevée par

la Cour est liée à la diminution des effectifs chargés concrètement de la police de l'eau. « Ceux-ci sont passés de 345 ETPT en 2012 à 300 environ en 2015 », indiquent les magistrats. La seconde découle de l'absence d'adaptation des indicateurs de performance susceptibles de rendre compte de l'activité de la police de l'eau. « Il n'existe pas de

définition partagée de la notion de pression de contrôle ni sur le terrain, ni en administration centrale, indique la juridiction financière. Si les contrôles sont conduits de manière plus précise et mieux ciblés grâce à la géolocalisation, la révision globale de ces indicateurs reste à mener à bien dans le cadre de l'AFB, en même temps que la mise au point, considérablement retardée, d'outils de suivi communs ». Ces difficultés de mise en œuvre

se traduisent également par une stagnation du nombre annuel des contrôles même si les performances de la police, tout comme l'intensité de la pression de contrôle ne peuvent s'évaluer par la seule comptabilisation de leur nombre.

Reste qu'une augmentation avait été observée entre 2012 et 2013, avec une hausse de 10 %. Mais la tendance s'est inversée depuis: ce nombre n'a progressé que de 1 % entre 2013 et 2014 et

a même chuté de 10 % entre 2014 et 2015. Au total, entre 2012 et 2015, le nombre de contrôles n'a augmenté que de 0,3 %.

Le nombre de contrôles par agent diminue lui aussi, et passe de 106 par an en 2012 à 95 par an en 2015.

Même si cette diminution est pour partie imputable au travail de cartographie des cours d'eaux et à de nouvelles compétences, elle pose, pour la Cour, la question de la capacité de certains services

à maintenir une pression de contrôle suffisante.

Le nombre de procès-verbaux dressés est passé quant à lui de 4396 en 2012 à 2785 en 2015, soit une baisse de 37 % même si, parallèlement, la part des "procès-verbaux d'avertissement", à vocation pédagogique, a augmenté.

L'incise de la Cour est téléchargeable à l'adresse: <http://www.ccomptes.fr/Accueil/Publications/Publications/Rapport-public-annuel-2017>. ■

La Bretagne officiellement en charge de son eau

C'est presque officiel: la Région Bretagne est la première collectivité territoriale Française chargée de l'animation et de la coordination des politiques de l'eau sur son territoire.

Cela faisait près de 15 ans que ce transfert de compétences était en suspens. La Bretagne est désormais maître de sa politique de l'eau.

Pour Thierry Burlot, Vice-pré-

sident de la Région en charge de l'environnement, l'attribution officielle de cette compétence animation-coordination sonne comme une reconnaissance: « C'est une marque de confiance de l'État à notre égard. La Bretagne a connu des difficultés mais elle n'a jamais baissé les bras pour reconquérir la qualité de l'eau. Avec ce nouveau décret, la Région, qui gère les fonds européens et qui est en charge de l'aménagement du territoire et

du développement économique, placera l'eau au cœur de son projet pour la Bretagne ».

En Bretagne, la mobilisation très ancienne des collectivités autour de la problématique de l'eau, lui permet, aujourd'hui, de bénéficier d'une organisation, singulière, complète.

La Région s'y est investie et fortement impliquée, de manière volontariste, depuis de nombreuses années.

Le Vice-Président Burlot a

également tenu à affirmer « aux autorités européennes, à l'État mais aussi aux citoyens, que la qualité de l'environnement en Bretagne est à la fois notre préoccupation et notre fierté (...). Consciente que le développement des territoires est lié à leur capacité à détenir de l'eau en quantité et qualité suffisante, la Région Bretagne sera également très attachée à la question des solidarités locales entre amont et aval ». ■

Conjoncture économique en voie de stabilisation dans le secteur des canalisations

En enregistrant une nouvelle baisse d'activité de 8 % par rapport à 2014, l'année 2015 avait été considérée comme la « pire année des travaux publics » pour le secteur des canalisations d'eau et d'assainissement. Depuis le début de la crise en 2008, la perte d'activités du secteur s'élève à 1 152

millions d'euros pour la France entière.

En 2015, le chiffre d'affaires des entreprises de canalisations s'est élevé à 5,2 milliards d'euros, dont 4,8 milliards pour les canalisations d'eau et d'assainissement. Ce chiffre représente 14 % du chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics en France.

Pour l'année 2015, Canalisateurs de France estime le nombre de collaborateurs à 34000, en baisse de 5 % par rapport à 2014.

L'année 2016 pourrait marquer la fin de ces baisses consécutives avec une stabilisation de l'activité: entre -1 % et +1,5 % de chiffres d'affaires par rapport à l'année précédente. Si les indicateurs recueillis par les enquêtes

de conjoncture de Canalisateurs de France sont globalement meilleurs qu'en 2015, ils restent cependant négatifs pour la plupart ou très bas.

Les appels d'offres accusent une légère baisse de 3 % en 2016, avec un deuxième semestre difficile.

Pour Canalisateurs de France, le principal point noir reste le niveau des prix exceptionnellement

EN BREF

• **Pesticides:** Le suivi effectué sur 2016 par le ministère de l'Agriculture montre une baisse de l'usage des pesticides entre 2014 et 2015 de 2,7 %. Cette diminution fait cependant suite à une hausse de 9 % entre 2013 et 2014: <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto-continuer-la-mobilisation-pour-reduire-l'utilisation-des-produits-phyto-pharmaceutiques>.

• **Prélèvement d'eau douce en France:** Cette publication du S0eS offre un panorama des prélèvements d'eau douce en France: répartition géographique, par grands usages et milieux d'origine. Elle examine aussi l'évolution des prélèvements au cours des 20 dernières années. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

• **Gestion de l'eau:** France Eau Publique met gratuitement à disposition des collectivités locales un kit permettant d'opter ou non pour la gestion publique des services d'eau et d'assainissement. Une dizaine de fiches thématiques est déjà publiée, les autres le seront au fur et à mesure dans les mois qui viennent. <http://france-eaupublique.fr/>

• **Statistiques:** S'appuyant sur une sélection de données synthétiques, les chiffres clés de l'environnement 2016 fournissent un rapide aperçu des principales tendances caractérisant les relations entre la société, l'économie française et l'environnement. <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/>